



Mairie de Mende  
Place Charles de Gaulle  
48000 MENDE

## **Communiqué de Presse**

### **Signature de l'avenant phase 2 du Programme Action Cœur de Ville**

**Jeudi 7 décembre à 14h au Musée du Gévaudan s'est tenue la signature de l'avenant phase 2 du programme national Action Cœur de Ville en présence du Maire de Mende, Laurent Suau, du Préfet de la Lozère, Philippe Castanet ainsi que de l'ensemble des partenaires l'État, les collectivités territoriales, la Communauté de communes Cœur de Lozère, l'Anah, les bailleurs sociaux, la Banque des territoires et Action logement.**

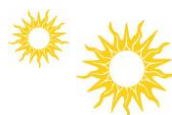
La ville de Mende, par sa politique volontariste et dynamique, s'est naturellement inscrite dans le programme Action Cœur de Ville qui favorise l'innovation et surtout qui est un formidable stimulateur de projets.

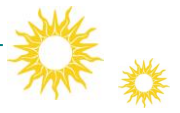
« ..... » [Éléments de discours].

Au cours de la phase 1 du programme, ce sont une quarantaine de projets qui ont été proposés par le comité de projets sous forme de « fiches-actions » dont 19 ont été finalisées et 17 sont encore en cours. Allant de la réhabilitation de logements à l'installation de nouveaux commerces, en passant par l'extension du cinéma Trianon, Action Cœur de Ville a également permis la réalisation de deux projets emblématiques que sont l'ouverture du Musée du Gévaudan en 2022, et le projet d'aménagement de la résidence « Le Bressal » dans le quartier de la gare qui se poursuivra sur la phase 2.

La signature de l'avenant phase 2 du programme permettra, en plus des 17 fiches en continuité de la phase 1, d'ajouter 12 nouvelles fiches prenant mieux en compte les transitions démographique, économique et écologique. De nouveaux projets de réhabilitation sont prévus ainsi que le réaménagement du secteur de la base nautique de canoës-kayaks, du skate park et des aires de jeux avec une extension du parc Pierre Couderc en un espace vert familial et à forte valeur environnementale. De plus, le périmètre ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) de la phase 1 sera élargi par deux nouveaux secteurs que sont le centre hospitalier et le pont Roupt.

**Contact presse :**  
Léa ROUME  
lroume@mende.fr





Mairie de Mende  
Place Charles de Gaulle  
48000 MENDE

## Communiqué de Presse

Action Cœur de Ville, le dispositif :

Lancée en 2018, Action Cœur de Ville est un programme national porté par l'État visant à revitaliser les cœurs de villes des villes moyennes. À la suite du succès de la phase 1 de ce programme, afin de poursuivre la dynamique enclenchée et suite à la demande des élus, l'État a annoncé la prolongation du programme national jusqu'en 2026 pour une phase 2.

Ce dispositif engage tant la commune que l'intercommunalité ainsi que les partenaires privés et publics via des actions proposées sous forme de fiches actions. Ces dernières se basent sur cinq axes structurants concernant l'offre d'habitat, le développement économique, les mobilités, le patrimoine et l'espace urbain ainsi que les services publics.

Mende répond aux enjeux de la revitalisation et peut se féliciter de ce programme. La ville remercie l'État et l'ensemble des partenaires qui accompagnent la ruralité et rend, par leur soutien et leur mobilisation, les projets réalisables.

**Contact presse :**  
Léa ROUME  
[lroume@mende.fr](mailto:lroume@mende.fr)

